


Numéro	DL240226-IH01	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaine – Patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public	
Objet	Fixation des droits de place et des redevances dus pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 6 avril 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le six avril à 9 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Madame GALLER Lisa
- Monsieur FROEHLI Claude ayant donné procuration à Madame LELEU Bénédicte
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame DABYSING Davina

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	28 mars 2024
Date de publication délibération :	9 avril 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	9 avril 2024

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20240406-DL240226-IH01-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024

Numéro	DL240226-IH01	1/2
Matière	3.5. Domaine - Patrimoine - Autres actes de gestion du domaine public	

IV. PATRIMOINE COMMUNAL

1. FIXATION DES DROITS DE PLACE ET DES REDEVANCES DUS POUR L'OCCUPATION OU L'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Conformément au Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L. 2125-1 et suivants, l'occupation ou l'utilisation privative du domaine public donnent lieu, en principe, au paiement d'une redevance en contrepartie des avantages conférés au bénéficiaire de l'autorisation.

En séance du 25 mars 2023, le conseil municipal en avait fixé les montants, pour diverses catégories d'occupation ou d'utilisation du domaine public, ainsi que les tarifs des forfaits de fourniture d'électricité.

Dans le cadre du contexte de crise énergétique, la commune a subi une très forte augmentation des prix de l'énergie, malgré l'application de l'amortisseur énergie. Cette augmentation a été répercutée en partie sur les tarifs des forfaits de raccordement électrique que la commune applique aux commerçants qui le demandent. Les montants de ces forfaits sont désormais plus en adéquation avec le coût réel supporté par la commune.

En 2023, il avait été proposé aux commerçants des marchés hebdomadaires d'augmenter le tarif le plus élevé pour le raccordement électrique (triphase 380 V / 16A – camion magasin) en deux temps afin de lisser cette augmentation.

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser ce tarif.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des tarifs appliqués aux commerçants des marchés hebdomadaires à ce jour, en vertu de la délibération du 25/03/2023, ainsi que les nouveaux tarifs proposés. Ces derniers seront applicables dès l'entrée en vigueur de la présente délibération.

CATEGORIE	DESIGNATION	TARIFS EN VIGUEUR A CE JOUR	NOUVEAUX TARIFS PROPOSES
Marché hebdomadaire	Stand (au ml/ jour)	1,70 €	1,70 €
	Raccordement monophasé standard 220V, 16A (/jour)	3,50 €	3,50 €
	Raccordement triphasé 380V, 16A ou camion magasin (/jour)	6,00 €	7,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

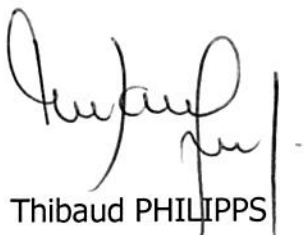
- **d'approuver la fixation des montants des redevances tels qu'indiqués ci-dessus.**

Numéro	DL240226-IH01	2/2
Matière	3.5. Domaine - Patrimoine - Autres actes de gestion du domaine public	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité la présente délibération.**

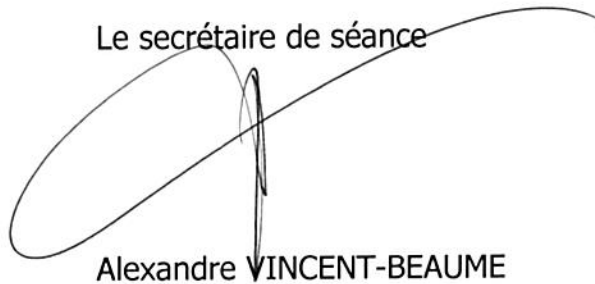
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME